

16.08.2010 - 11:12 Uhr

Démantèlement de l'assurance-chômage/ Ils veulent empêcher le NON à coups de millions

Bern (ots) -

C'est avec une campagne onéreuse, à hauteur de plusieurs millions de francs, que les partisans du démantèlement de l'assurance-chômage tentent de dissuader le peuple de rejeter glisser un NON à une révision ratée. Une campagne financée pour l'essentiel par les profiteurs, ceux que la révision ménage.

S'il était plus sincère, le slogan de la campagne pour le démantèlement de l'assurance-chômage devrait être : « Éviter une hausse plus forte des cotisations salariales DES PROFITEURS » ou « Pas de hausse des cotisations salariales DES PROFITEURS ».

Aujourd'hui, le patron du Crédit Suisse, Brady Dougan, dont le salaire s'élève à plusieurs millions, paie en effet exactement 2520 francs par an de cotisations à l'assurance-chômage, c'est-à-dire la même chose qu'un salarié dont le salaire se monte à 126 000 francs. C'est là une injustice que la révision bétonnerait. Or un NON à cette révision ratée ouvrirait la voie à un financement plus juste de cette assurance, attendu depuis trop longtemps. En effet, si la totalité des salaires, donc sans plafonnement aucun, était soumise - comme pour l'AVS ou l'AI - à des cotisations de l'assurance-chômage, celle-ci pourrait être financée sans problème et sans démantèlement de ses prestations.

La révision injuste de l'assurance-chômage coûterait environ 1,4 milliard de francs aux contribuables et aux personnes au chômage. Elle réduirait les prestations servies aux jeunes et aux plus âgés qui perdent leur emploi, ainsi qu'à celles et ceux qui veulent réintégrer le marché du travail.

Pas étonnant alors si plus de 140 000 personnes ont signé le référendum. Et elles seront encore beaucoup plus, le 26 septembre, à voter NON, ouvrant la voie à une révision juste de l'assurance-chômage.

Contact:

- Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS tel. 079 205 69 11) et Peter Lauener, responsable de la communication et porte-parole de l'USS tel. 079 650 12 34.